



CONSEIL BRUXELLOIS
DE COORDINATION
SOCIOPOLITIQUE

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2022



**CONSEIL BRUXELLOIS DE
COORDINATION SOCIOPOLITIQUE**

ORGANISME INTERSECTORIEL DE
COORDINATION AGRÉÉ PAR LA
COMMISSION COMMUNAUTAIRE
FRANÇAISE

RUE MERCELIS 27 - 1050 BRUXELLES
TEL. : +32 (0)2 511.89.59 -
COURRIEL : INFO@CBCS.IRISNET.BE
RPM BRUXELLES : 0418480071
ONSS : 11 8097208
IBAN : BE50 0012 2417 0918

EDITEUR RESPONSABLE
MICHEL ROLAND
CBCS ASBL
27, RUE MERCELIS
1050 BRUXELLES

TABLE DES MATIÈRES

03	Préambule
06	Le CBCS au quotidien
08	Le CBCS au coeur des débats - CONCERTATION 08 Inter Fédération ambulatoire 10 GT Ambulatoire - Promotion Santé 12 Ars Collaborandi et Care in the City
18	Le CBCS investigue - CREBIS 20 Programme de recherche 22 Accompagnement méthodologique 25 Promouvoir la recherche collaborative 27 Interventions et publications
29	Le CBCS initiateur de changement - ACTIONS 29 RENOLAB.ID 30 Atelier du changement 32 Ecole de Transformation Sociale 34 Collectif 21
37	Le CBCS producteur d'informations et de réflexions - PUBLICATIONS 38 Bruxelles Informations Sociales (BIS) 42 Newsletters et outils de communication 42 Perspectives
47	Initiative EDUCATION PERMANENTE
49	Gestion interne 49 Conseil d'Administration 49 L'équipe du CBCS 50 Les activités du CBCS au regard de son agrément comme organisme intersectoriel de coordination

PREAMBULE

Pas de bras, pas de chocolat ? Les services de première ligne sont asphyxiés !

Prenons la pleine mesure de ce qui se passe à Bruxelles aujourd'hui. **415 000 personnes** - soit 34% de la population bruxelloise - **risquent de sombrer dans la grande pauvreté**. Ce chiffre donne le vertige et devrait à lui seul éveiller les consciences.

Les crises que nous traversons ont démontré l'importance de nos services qui assurent des missions d'intérêt général et de cohésion sociale. Par manque de moyens, ces missions sont compromises. **Les services ne pourront plus répondre aux demandes alors même qu'elles sont en forte augmentation**, conséquence de la crise économique et sociale que nous traversons.

Comment en est-on arrivé là ?

L'augmentation des salaires consécutive aux dépassements successifs de l'indice pivot, ainsi que **la flambée du prix de l'énergie et des frais de fonctionnement** ont d'importantes conséquences sur la gestion financière de toutes les associations, mettant beaucoup d'entre elles en danger, à court et moyen termes.

- **Subventions non indexées**

Les subventions forfaitaires récurrentes ne sont indexées qu'une seule fois l'an, les subventions dites « facultatives » ne le sont pas du tout et celles définies par le cadre du personnel ne le sont que trimestriellement (ce qui

peut donc engendrer une adaptation différée de plusieurs mois et donc une prise en charge sur fonds propres du différentiel grandissant entre le subside et le salaire indexé).

Rappelons que les subventions facultatives permettent de renforcer un cadre de personnel structurellement insuffisant pour permettre aux associations de remplir leurs missions de base. La non indexation de celles-ci signifie donc diminution du temps de travail et licenciements.

- **Paiement tardif des subventions**

De plus, la promulgation des Arrêtés, et donc le paiement des montants de ces subventions facultatives annuelles arrivent le plus souvent très tard dans l'année, forçant les associations, services et organismes à préfinancer l'emploi et le fonctionnement pendant de longs mois.

Un exemple parmi d'autres : pour cette association, l'Arrêté de subvention d'une initiative courant du 01 janvier au 31 décembre 2022 est approuvée par le gouvernement en septembre 2022 et la première tranche (80% du montant total) est versée mi-novembre 2022. Intenable, alors qu'il est très difficile d'obtenir un crédit-pont auprès d'une banque et que les intérêts bancaires ne peuvent être comptabilisés dans les justificatifs de dépenses auprès du pouvoir subsidiant. Par principe de précaution, ce service n'a (quasi) pas mis son projet en œuvre, et rembourse plus de 40 000 €.

- **Démarches chronophages**

On peut également mentionner les démarches administratives supplémentaires, les contorsions budgétaires et les problèmes de gestion des ressources humaines que génère cette situation, autant de conséquences négatives sur la qualité du travail.

Certaines associations renoncent aux subventions, insuffisantes ou trop tardives pour mettre en œuvre leurs missions.

- **Emplois pénibles et précaires**

Enfin, la précarité des emplois et la pénibilité du travail de terrain dans les conditions actuelles rendent non seulement le recrutement (assistants sociaux, psychologues, infirmiers, aides familiales, ...) fort difficile, mais engendre l'absentéisme, le renoncement, le burn-out, la démission de professionnels de terrain, déstabilisant ainsi les équipes en place et donc l'aide apportée aux bénéficiaires. La conjonction de ces éléments entraîne un climat d'insécurité. Des services ont déjà été obligé d'interrompre leur permanence à cause de faits de violence.

La situation est à ce point dégradée que nous ne pouvons plus nous contenter de l'empathie contrite des autorités politiques et de « on fait ce que l'on peut mais vous connaissez notre carcan budgétaire ». Car les ministères chargés des matières sociales et de santé font effectivement tout ce qu'ils peuvent, mais ils ne le peuvent effectivement que dans le cadre des budgets qu'ils ont obtenus.

C'est pourquoi nous demandons à l'ensemble des décideurs politiques, toutes compétences et niveaux de pouvoir confondus, de permettre la prise de mesures de soutien conséquentes pour les secteurs de l'aide aux personnes, de la santé et de la famille, faute de quoi, ils ne sont plus en mesure de rencontrer les besoins de la population.

Alain Willaert, coordinateur général

1. Le CBCS au QUOTIDIEN

Au CBCS, l'année 2022 a été marquée par des changements au sein de l'équipe.

Fin mars 2022, Cécile Van den Bossche, notre couteau suisse en charge notamment de la rédaction de notre newsletter hebdomadaire nous quitte. Dès avril 2022, **Adeline Tholot** vient la remplacer et constituer un renfort au travail journalistique du CBCS.



Les vacances d'été 2022 sont également l'occasion d'accueillir de nouveaux collègues. **Karine Bousart, Valentina Marziali et Manon Guibreteau** intègrent l'équipe du Crebis et sont chargées de la mise en place des Ateliers du Changement (voir point 4.2.) sous la supervision de Jacques Moriau et du Service d'Accompagnement Méthodologique (voir point 3.2).

A l'automne 2022, nous retrouvons **Matthias Rosenzweig** (déjà engagé par le CBCS en 2019 dans le cadre d'une étude commanditée par la Cocof pour la mise en place d'une instance de concertation du non-marchand à Bruxelles) auquel le CBCS confie une recherche sur la pertinence de la mutualisation entre structures du non-marchand à Bruxelles (voir point 3.1.).

En 2022, l'équipe du CBCS est ainsi passée du simple au double. Afin que la transition se passe au mieux, une journée de mise au vert a eu lieu en décembre 2022 afin de (re)définir ce que fait le CBCS, ce qu'il est et les ambitions de l'association. Au terme de la journée, l'équipe du CBCS parvient à lister ce que veut faire le CBCS, ce qu'il veut éviter et les moyens pour y arriver.

Nous voulons créer :

- Une association de 2ième ligne, un lieu qui suscite et encadre la réflexion des travailleurs de manière collaborative, intersectorielle et indépendante (militante mais non partisante)
- Une association qui agit contre les inégalités sociales
- Une association qui fait de la recherche collaborative
- Une association qui s'appuie sur du collectif pour produire de l'analyse intersectorielle

Nous voulons éviter :

- D'être le bras armé du politique
- De l'incohérence dans les projets menés
- L'entre-soi

Nous devons obtenir :

- Des financements pérennes, structurels
- D'être reconnus et avoir la confiance du secteur associatif social – santé et voisins
- D'être une référence en termes d'analyses du secteur social – santé et lutte contre les inégalités sociales en mobilisant l'accompagnement méthodologique d'associations et services, la production et la diffusion d'informations à destination des acteurs et la coordination intersectorielle d'acteurs
- De sensibiliser les travailleurs sociaux et de santé à l'environnement social, politique et économique dans lequel ils exercent

2. Le CBCS au coeur des débats - CONCERTATION

2.1. INTER FÉDÉRATION AMBULATOIRE

Personnes de contact : Alain Willaert
et Evelyne Wetz

Le CBCS organise l'InterFédération Ambulatoire (IFA) : lieu d'échange, d'analyse, d'information, de propositions entre les différentes fédérations de la santé et du social.

- La Fédération des services sociaux
- La Fédération des services bruxellois d'aide à domicile
- La Fédération des maisons médicales
- La Fédération laïque de centres de planning familial
- La Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial
- La Ligue bruxelloise pour la santé mentale
- La Fédération bruxelloise francophone des institutions pour toxicomanes
- La Fédération bruxelloise pluraliste des soins palliatifs et continus
- La Fédération bruxelloise des centres de coordination de soins et de services à domicile
- Le Centre d'appui – Médiation de dettes
- Le Centre de Prévention du Suicide
- La Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abris



En 2022, **les échanges au sein de l'IFA ont été rythmés par les changements annoncés dans le cadre du Plan Social Santé Intégré** (notamment : suivi du GT Territoires, réunions régulières avec le Cabinet dans le cadre de la réforme du Décret Ambulatoire et de la rédaction du Décret-Ordonnance Conjoint, suivi de la réforme Psy 1ère ligne, suivi dans le cadre de l'arrêté sur le recueil de données...).

2022 a également été l'occasion de **revenir sur les difficultés budgétaires auxquelles font face les services** (cf. préambule du présent rapport). L'inflation, la hausse des coûts de l'énergie, la non-indexation des subsides en initiative... les services ne parviennent plus à assurer leurs missions de base. En juin, l'IFA tire la sonnette d'alarme. Quelques mois plus tard, l'IFA interpelle le Parlement.

Enfin, 2022 a permis aussi de continuer le travail de l'IFA autour de son fonctionnement. Celui-ci avait été initié fin 2021 grâce à l'encadrement de J.-Ph. Dor de l'équipe d'HappyTeam. L'année 2022 a donc vu se mettre en place les changements initiés dans ce cadre. Une évaluation du processus sera prévue début 2023.

A noter, qu'en 2022, **l'IFA intègre la Fédération bruxelloise de Promotion de la Santé en tant qu'invité permanent** au même titre que la Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abris. Le rapprochement politique entre la promotion de la santé et l'ambulatoire dans le cadre du Plan Social Santé Intégré ont justifié la place de la FBPS au sein d'un organisme intersectoriel tel que l'IFA.

2.2. GT AMBULATOIRE - PROMOTION SANTÉ

Personne de contact : Evelyne Wetz

Les accords de majorité intègrent la volonté de faire le lien entre le secteur de la Promotion de la santé et les services ambulatoires dans une optique de continuum, d'articuler les approches portant sur la Promotion de la santé et la qualité de vie et les services d'aide et de soins. Cette volonté se retrouve également dans la note de vision du CBCS qui insiste sur le fait qu'une vision politique de la santé et du social ne peut être cohérente que si elle s'articule aux politiques de promotion de la santé, de prévention et de réduction des risques.

Dans cet esprit, le CBCS a initié une collaboration avec les acteurs du secteur de la Promotion de la Santé à Bruxelles. Depuis juin 2020, il coordonne un groupe de travail destiné à renforcer l'articulation entre ce secteur et celui de l'ambulatoire avec comme objectif d'améliorer le continuum Promotion de la Santé – Prévention – Soins en Région bruxelloise.

En juin 2020, le CBCS met en place un groupe de travail destiné à **renforcer l'articulation entre ce secteur et celui de l'ambulatoire** avec comme objectif d'améliorer le continuum Promotion de la Santé – Prévention – Soins en Région bruxelloise. Le Comité de Pilotage du GT est constitué du Centre Bruxellois de Promotion de la Santé, de la Fédération bruxelloise de Promotion de la Santé, de la Fédération des Services Sociaux, de la Fédération des Maisons médicales et de la Ligue bruxelloise pour la Santé mentale. Ensemble, le GT imagine 3 demi-journées d'interconnaissance entre les acteurs de la Promotion de la Santé et de l'Ambulatoire. Une journée aura lieu en 2021 mais la seconde est remise en raison de la situation sanitaire.

En 2022, les départs successifs de certains membres du Comité de pilotage et les remises de dates (dues aux règles sanitaires) signent petit à petit l'essoufflement du Groupe de Travail. Le CBCS étant lui-même en capacité limitée, ce dossier ne constitue pas une de ses priorités du moment.

Néanmoins, dans la même optique d'une articulation entre Promotion de la Santé et Ambulatoire, le CBCS répond présent à l'appel de l'asbl Femmes & Santé pour collaborer sur la question du genre dans les services de première ligne. L'implication du CBCS : appui au dispositif, apport du point de vue « ambulatoire », présence aux focus-groups, relecture, communication... Cette participation permet de maintenir les ponts entre les deux secteurs.

Une **collaboration naît ainsi entre le CBCS, l'asbl Femmes & Santé et le Centre bruxellois de Promotion de la Santé** avec pour objectif de soutenir l'approche de genre dans tous les projets, actions, politiques du social/santé bruxellois.

Le projet a pour ambition de **dresser un état des lieux de l'intégration ou non de la question du genre dans les pratiques et interventions des professionnel.le.s du secteur de l'ambulatoire** à Bruxelles. Cet état des lieux s'inscrit dans la continuité des travaux menés dans le cadre du Plan Social Santé Intégré (PSSI) qui vise à faire davantage de liens entre les secteurs sociaux et de la santé et amènera dans le futur davantage de liens entre le secteur de la PS et l'ambulatoire.

A cet effet, 3 focus-groups ont eu lieu en 2022 dans 3 secteurs : maisons médicales, services de santé mentale et centres d'action sociale globale. Ils ont été suivis par un membre du CBCS qui en a fait un compte-rendu. Une préanalyse a été réalisée par l'asbl Femmes & Santé et par le CBPS.

2.3. ARS COLLABORANDI & CARE IN THE CITY

Personne de contact : Evelyne Wetz

Le CBCS travaille en concertation et en collaboration avec plusieurs acteurs pour renforcer la cohérence et l'intégration de la politique d'aide et de soins à Bruxelles. A cet effet, les groupes Ars Collaborandi et Care in the City ont été mis en place :

- **Ars Collaborandi** est une collaboration bruxelloise entre différentes structures d'appui de la Commission communautaire française, de la Commission communautaire commune, de la Communauté flamande et de la Commission communautaire flamande. Ce groupe réunit, en plus du CBCS, les partenaires suivants : le Centre de documentation et de Coordination sociales, l'Observatoire de la Santé et du Social, BRUSANO, le Kenniscentrum WWZ et Huis voor gezondheid. Ars Collaborandi intensifie la collaboration et l'échange de points de vue sur la santé et l'action sociale, au-delà des frontières linguistiques et communautaires.
- Le groupe de travail **Care in the city** intègre, lui, la dimension régionale : il réunit les mêmes organismes autour de Perspective.brussels, pour faire le lien entre les matières régionales (urbanisme et aménagement du territoire) et communautaires (social/santé). En effet, le cadre de vie constitue un déterminant essentiel de la santé et du bien-être de la population. Dans le cadre de la planification urbaine, les équipements et services de soins et d'aide aux personnes doivent être pensés en collaboration avec les acteurs du secteur.

En 2022, la participation du CBCS au sein d'Ars Collaborandi et de Care in the City a été fort empreinte des réflexions et des négociations politiques dans le cadre de la mise en place du Plan Social Santé Intégré.

01 ARS COLLABORANDI

En 2022, les réunions Ars Collaborandi ont été rythmées par les informations et les changements amenés dans le cadre de la réforme de l'organisation des services de première ligne (Cocom) ou services ambulatoires (Cocof) à Bruxelles. Elles ont également été l'occasion d'une **première collaboration concrète entre acteurs des différentes Communautés à Bruxelles avec la remise d'un projet dans le cadre de l'appel à candidature de Bruxelles Environnement « Renolab ID »** (voir point 4.1.).

En 2022, le CBCS s'est également impliqué dans l'animation de l'événement mis en place par le CDCS-CMDC en décembre 2022 à la suite de l'intégration de l'ASBL dans les services du Collège réuni.

La fin d'année 2022 est marquée par une entame de **collaboration entre le CBCS et le Kenniscentrum WWZ dans le cadre des Etats Généraux flamands qui auront lieu début 2024.**

Les réflexions autour du Plan Social Santé Intégré

En 2019, les déclarations de politiques gouvernementales annonçaient la mise en place d'un Plan Social Santé Intégré destiné à « assurer une plus grande cohérence des politiques menées afin de mieux rencontrer l'ensemble des besoins de la population ». C'est d'ailleurs dans cet esprit que les déclarations politiques Cocof et Cocom sont (et c'est une première) identiques et les compétences social-santé confiées à la bonne gestion du Cabinet Maron-Trachte.

Fin 2021, les partenaires au sein d'Ars Collaborandi faisaient le constat d'un rapprochement entre la Cocof et la Cocom (comme avaient pu le présager les déclarations politiques de 2019) et se questionnaient sur la place et la position des autorités flamandes (VG et VGC) par rapport à cela. Une réunion informelle avait d'ailleurs été organisée entre les acteurs d'Ars Collaborandi et les Cabinets Maron et Van den Brandt. Elle sera l'occasion de faire le point sur le futur Plan Social Santé Intégré et d'échanger sur la place centrale que prendra la question des territoires dans le plan. Des connections sont faites avec les avancées du groupe de travail « Territoires » au sein de Care in the City (voir 2.3.2).

L'année 2022 amenant son lot d'informations nouvelles, de décisions politiques et d'incertitudes, les réunions Ars Collaborandi sont, avant tout, l'occasion de partager les informations disponibles concernant le Plan Social Santé Intégré ainsi que sa mise en œuvre. Le CBCS et BRUSANO étant à la manœuvre dans le cadre de l'accompagnement du PSSI (à savoir les Ateliers du Changement, voir 4.2.), afin d'impliquer un maximum les travailleurs de terrain à la réflexion et aux concepts amenés par le PSSI, chaque réunion Ars Collaborandi est l'occasion de faire le point sur les négociations en cours avec le politique et sur l'importance de conserver le dialogue entre les acteurs présents sur le territoire bruxellois (quelle que soit l'autorité subsidiante à laquelle ils sont rattachés). Les réunions sont également l'occasion de revenir sur les discussions en cours dans le cadre du GT Territoire mis en place par le Cabinet Maron-Trachte à l'été 2022.

Ainsi, en 2022, Ars Collaborandi reste un lieu de ressources privilégié pour penser les synergies et l'intégration entre les acteurs de la première ligne bruxelloise. Les réflexions tentent également d'imaginer des moyens pour assurer la participation des acteurs néerlandophones dans ce nouveau schéma organisationnel.

Le projet Renolab.ID

Au-delà des réflexions relatives au Plan Social Santé Intégré, les réunions Ars Collaborandi ont été l'occasion pour le CBCS de s'impliquer dans la remise d'un projet conjoint pour donner suite à l'appel à projet de Bruxelles Environnement « Renolab.ID ».

L'intégration du CDCS-CMDC au sein de l'Observatoire de la Santé et du Social

L'année 2022 marque également l'intégration du CDCS-CMDC au sein des services du Collège réuni. Pour marquer le coup, le CDCS-CMDC organise un événement en décembre 2022 pour mettre à l'honneur le CDCS-CMDC. Le CBCS participe à l'animation de cet événement.

La collaboration CBCS et Kenniscentrum WWZ dans le cadre des Etats Généraux 2024

Fin d'année 2022, le CBCS s'engage également à collaborer avec le Kenniscentrum WWZ pour organiser leurs Etats généraux dont la thématique est centrée sur la territorialisation des politiques sociales. L'objectif : comment, pour coller aux référentiels du PSSI, les associations VG-VGC vont travailler au quotidien en réseau avec les associations Cocof-Cocom ?

02 CARE IN THE CITY

L'année 2021 avait été marquée par la **mise en place et la coordination par le CBCS du GT « Territories » au sein de Care in the City**. L'objectif du groupe de travail était de définir et délimiter des territoires d'intervention pour coller au plus près des besoins des citoyens-usagers, anticiper les besoins de ce territoire et organiser l'offre stratégiquement. Sur ces territoires, l'idée est d'inclure l'ensemble des acteurs participant à la santé et au bien-être de la population en allant au-delà des frontières institutionnelles. A la suite des échanges avec les Cabinets Maron et Van den Brandt fin 2021, il est convenu de patienter jusqu'à la sortie du Plan Social Santé Intégré avant de reprendre la réflexion au sein du GT Territories.

En 2022, les réflexions et documents issus de ce GT vont alimenter les travaux au sein des Ateliers du Changement mis en place par le CBCS et BRUSANO. Vu la mise en place du GT Territories par le Cabinet Maron-Trachte à l'été 2022, les travaux du GT du même nom au sein d'Ars Collaborandi sont interrompus.

Tout comme c'est le cas lors des réunions Ars Collaborandi, en 2022, les réunions Care in the City sont l'occasion d'échanger autour des changements et négociations politiques en cours.

Au-delà du GT Territories et des réflexions relatives au PSSI, les réunions permettent de suivre les avancées dans le cadre des autres GT mis en place au sein de Care in the City (étude d'évaluation d'impact sur la santé, diagnostic social santé...).

Nous pouvons ainsi noter qu'en mai 2022, l'Observatoire de la Santé et du Social organise une matinée de présentation du guide d'élaboration d'un diagnostic social santé local auquel le Crébis, le centre de recherche mis en

place par le CBCS et le Forum Bruxelles contre les inégalités, a largement contribué.

Fin 2022, Perspective.brussels finalise le rapport relatif à la mise en place d'une Etude d'Impacts sur la Santé (EIS). Perspective.brussels a réalisé une évaluation EIS pilote sur le territoire du Contrat de Rénovation Urbain (CRU) n° 7 autour de la gare du Midi. L'objectif de cette évaluation de l'impact sur la santé est de mieux intégrer l'aspect du bien-être et de la santé dans l'aménagement du territoire en identifiant et en évaluant au préalable les impacts potentiels sur la santé. En 2023, l'idée serait de réaliser un EIS sur le prochain Contrat de Rénovation Urbaine (CRU8) en intégrant un expert social-santé dans le Comité de Pilotage du CRU afin de mieux intégrer les défis social-santé dans les plans d'aménagement.

Au-delà des travaux spécifiques au sein de ces GT, 2022 est également marquée par le Congrès ISOCARP mis en place par Perspective.brussels. ISOCARP (International Society of City and Regional Planners) est l'association mondiale des urbanistes. Bruxelles a été désignée comme ville-hôte pour organiser l'édition 2022 (du 03 au 07 octobre). La thématique est « From whealthy to healthy cities ». Les réunions au sein de Care in the City permettent d'évaluer et aviser les propositions faites pour la programmation du Colloque. La participation du CBCS est concrétisée par une communication, lors de ce colloque, du Dr Michel Roland, Président du conseil d'administration.

Enfin, 2022 est également l'occasion de suivre le travail mené par l'Observatoire de la Santé et du Social dans le cadre de la programmation des soins de santé mentales à la demande de BRUMENTA. En effet, il a été demandé à l'Observatoire, entre autres, de créer une clé de répartition budgétaire à l'échelle infra-communale pour l'offre de soins psychologiques généralistes de première ligne. Les avancées des travaux réalisés par l'Observatoire permettent de nourrir les réflexions en parallèle dans le cadre des réformes induites par la mise en œuvre du Plan Social Santé Intégré.

3. Le CBCS investigue via LE CREBIS

Personnes de contact : Jacques Moriau et
Marjorie Lelubre

Le CBCS, en partenariat avec le Forum-Bruxelles contre les inégalités, l'UCL et l'ULB, coordonne le CREBIS, un centre de recherche collaborative et engagée qui réunit chercheurs, intervenants et usagers par des méthodes basées sur la co-construction. Il valide ses recherches par les effets qu'elles entraînent sur le terrain.

Le Crebis repose sur un double ancrage, à la fois de terrain, grâce à ses deux associations fondatrices. Leur expertise et la légitimité que leur reconnaissent les professionnels du secteur social-santé bruxellois sont une plus-value incontestable pour le déploiement des activités du Crebis. Par ailleurs, la coordination scientifique, assurée par deux centres de recherche universitaires, Metices (ULB), représenté par Jacques Moriau et le Cirtes (UCLouvain), représenté par Martin Wagener, assure au Crebis la mobilisation de méthodes rigoureuses et validées.

Ces quatre partenaires sont membres du bureau du Crebis, qui assure la gestion des dossiers et la mise en œuvre d'une stratégie en phase avec les principes fondateurs du Crebis, à savoir une recherche collaborative et engagée, qui promeut la non-hiérarchisation et la mise en dialogue des différents types de savoirs (théorique, professionnel, expérientiel).

Depuis juillet 2021, la coordination du Crebis est assurée conjointement par Marjorie Lelubre, en charge de l'équipe et du suivi quotidien des dossiers et Jacques Moriau, en charge de la vision politique du Crebis.

Le Crebis bénéficie également de l'appui de son comité de pilotage composé de représentants des professionnels de terrain (en majorité) et du monde de la recherche (académique et institutionnelle).

En 2022, l'équipe du Crebis a connu d'importants changements avec l'engagement de **5 nouveaux chercheurs** (répartis dans les équipes du CBCS et du Forum-Bruxelles contre les inégalités), amenant l'équipe à 7 ETP au 31 décembre 2022 (les engagements se sont étalés tout au long de l'année). Ce changement d'échelle a impliqué des changements dans l'organisation de l'équipe, notamment dans l'organigramme, avec une co-coordination désormais assurée par Marjorie Lelubre et Jacques Moriau. Des réunions d'équipes sont organisées toutes les deux-trois semaines pour assurer une bonne gestion des différents dossiers en cours au Crebis.

Le bureau du Crebis reste en place (Nicolas Dekuyssche, Alain Willaert, Jacques Moriau, Martin Wagener et Marjorie Lelubre). Le bureau se réunit en moyenne toutes les 6 semaines.

Le plus grand défi pour l'avenir est de pouvoir désormais **stabiliser cette équipe et de lui permettre de développer une expertise spécifique en lien avec les quatre grandes thématiques du programme de recherche** du Crebis (issus de l'enquête menée auprès des professionnels de terrain en 2021) : le logement, la migration, le non-recours et le rôle politique des professionnels de terrain.

Les activités du Crebis ont été réorganisées autour de quatre axes principaux :

3.1. PROGRAMME DE RECHERCHE

01

RECHERCHE-ACTION COLLABORATIVE - LA PRISE EN CHARGE DES MENA SUR LE TERRITOIRE DE LA GARE DU MIDI

Durée : septembre 22 - mars 23 (1ère phase)

Financement : CLSS 1000 Bruxelles et COCOM

Partenariat : Projet Lama/service de prévention d'Anderlecht

Chargée de recherche : Céline Graas (Le Forum)

Ce projet part du constat que certains mineurs étrangers non-accompagnés (MENAS), présents sur le territoire autour de la gare du midi et caractérisés par un usage de substances psychoactives, viennent questionner les pratiques de prises en charge social-santé existantes sur le territoire bruxellois.

L'objectif d'une telle recherche est double. D'un côté, par son volet « recherche », elle vise à produire de la connaissance sur ce public : Quels sont leurs besoins prioritaires ? De quelles ressources disposent-ils ? Quelles ressources leur sont au contraire manquantes ? D'un autre côté, le volet « action » vise in fine à impacter les modalités de prise en charge via la formulation de pistes d'actions et de recommandations.

La recherche se clôturera en mars 2023 par la remise d'un rapport synthétique. Une suite impliquant le savoir expérientiel de ces MENAS en errance fait actuellement l'objet d'une réflexion collective entre les différents acteurs impliqués.

02 **ETUDE D'OPPORTUNITÉ EN MATIÈRE DE MUTUALISATION DANS LES SECTEURS DITS "NON- MARCHANDS" EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE**

Durée : novembre 2022 – décembre 2023

Partenariat : Husci (ULB)

Chargés de recherche : Matthias Rosenzweig, Karine Boussart

Dans l'accord bruxellois du non-marchand 2021-24, les partenaires sociaux (fédérations d'employeurs et syndicats) et le Gouvernement régional (Cocof, Cocom) ont convenu d'une mesure de soutien aux initiatives de mutualisation. Ils entendent par cela la mise en commun de ressources et de moyens entre ASBL dans un objectif de rationalisation des coûts et d'amélioration du service rendu. Pour planifier notamment l'utilisation de ce fonds de soutien, le Gouvernement régional a fait appel au CBCS afin de mener une étude d'opportunité (novembre 2022 - décembre 2023).

Nous avons choisi de reformuler la demande initiale afin d'interroger la pertinence de la mutualisation pour les acteurs des secteurs non-marchands (employeurs, travailleurs, usagers). Nous ne présumons pas qu'elle est nécessairement la meilleure solution pour faire face aux problèmes rencontrés dans ces secteurs. La recherche se déroule selon les étapes suivantes : phase exploratoire, élaboration de récits d'initiatives de mutualisation, ateliers de co-analyse sur les enjeux liés à la mutualisation et phase « d'émergence » pour la formulation de recommandations.

3.2. ACCOMPAGNEMENT MÉTHODOLOGIQUE

01

SAM, LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT MÉTHODOLOGIQUE

Accompagner méthodologiquement et soutenir les professionnels de terrain dans la production de connaissances sur les questions qui les concernent, tels étaient les objectifs du SAM (Service d'accompagnement méthodologique par la recherche), lancé par le Crebis en janvier 2022.

Personne en charge : Manon Guibreteau

En 2022, nous avons accompagné 7 services :

- **Fares (Fonds des Affections Respiratoires asbl)**, est une association qui se consacre à la lutte contre la tuberculose, à la prévention et à la gestion du tabagisme, et à l'information sur d'autres affections respiratoires chroniques. (<https://www.fares.be/>)

Objectif : Mener une recherche exploratoire (entretiens semi-directifs) sur les besoins de leurs patients en matière de participation ;

- **Projet ARTHA** : Projet d'accompagnement mobile pour usagers de drogue en situation irrégulière.

Objectif : Réaliser une publication autour des bonnes pratiques sur le métier de médiateur culturel en contexte de réduction des risques ;

- **Badje asbl** (Bruxelles Accueil et Développement pour la Jeunesse et l'Enfance) est une fédération pluraliste bruxelloise active dans le secteur de l'accueil des enfants et des jeunes, qui déploie de nombreuses activités qui participent au développement, à la reconnaissance et à la professionnalisation de l'accueil de l'enfance en Région de Bruxelles-Capitale.

Objectif : Développer une méthode pour mieux formaliser et faire remonter les constats des équipes (//plaidoyer politique).

- **Chass'Info** : Lieu d'accueil et d'information pour tous ceux et toutes celles qui ont entre 14 et 24 ans, lieu qui regroupe : le service Job Etudiant du programme JEEP (Jeunes Ecole Emploi - tout un Programme !), Infor'Jeunes Bruxelles et le service d'aide aux jeunes Samarcande.

Objectif : Déployer une recherche-action sur l'efficacité d'un projet de regroupement associatif sur base d'une meilleure connaissance des besoins des jeunes en difficulté.

- **Cpas de Molenbeek** (CLSS - Contrat local social-santé) : La Coordination Sociale, au sein de laquelle sont intégrés les CLSS, vise à créer du « lien social » en regroupant et en travaillant avec tous les acteurs sociaux molenbeekoïses. Elle se veut être un espace de collaboration, d'échange et de participation.

Objectif : Soutien à la réalisation d'un diagnostic local (co-construit et en continu), ayant une attention particulière pour l'implication des habitants des quartiers concernés.

- **Service de prévention de Saint-Gilles** : déploie des actions socio-préventive, en partenariat avec d'autres acteurs locaux, pour agir sur les problématiques liées à l'occupation et au partage de l'espace public, au sentiment d'insécurité, à l'inclusion et l'exclusion sociales et aux violences visibles et invisibles ayant lieu dans la sphère publiques ou privée.

Objectif : Déployer une recherche-action sur le non-recours

- **Rizome-asbl** : Service d'aide aux justiciables, qui a notamment pour objectif d'offrir une aide sociale et un accompagnement psychologique aux prévenus, détenus, ex-détenus ou libérés conditionnels ainsi qu'à leurs proches ;

Objectif : Modéliser des bonnes pratiques en vue de prévenir le basculement en rue des justiciables, notamment des sortants de prison.

En 2023, nous accompagnerons 4 services (+ la poursuite de l'accompagnement initié avec Badje en 2022) : **Aquarelle, Capuche asbl, SAAMO et Transit**. D'autres accompagnements sont sur liste d'attente. Leur prise en charge dépendra des moyens humain et financier à notre disposition.

3.3. PROMOUVOIR LA RECHERCHE COLLABORATIVE

01 LE RÉSEAU DE CHERCHEURS COLLABORATIFS

Ce réseau, actif depuis le printemps 2022, regroupe une quinzaine de participants et une dizaine d'institution de recherche (centre de recherche universitaire et institutionnel, cellule de recherche associative, ...), ayant un intérêt pour la recherche collaborative. La mise en place de ce réseau vient d'une volonté de ces chercheurs de **disposer d'un espace de mise en commun de leurs réflexions et expériences autour de la recherche collaborative**. L'ensemble de l'équipe du Crebis prend part aux réunions du réseau. Elle en assure le secrétariat et l'animation.

En 2022, le réseau s'est réuni à quatre reprises. La première réunion du RRC a permis de poser les bases de ce réseau, en organisant de premiers échanges autour des ambitions et raisons d'être du réseau, ainsi que les activités possibles à déployer dans l'avenir. La seconde réunion a permis de mettre en exergue des références fondatrices pour les membres du réseau, dans une tentative de définition de la recherche collaborative. La troisième rencontre était consacrée aux défis de la recherche collaborative, tandis que la quatrième rencontre permettait d'évoquer les raisons et motivations à mener des projets de recherche collaborative et de revenir sur les projets et objectifs du réseau pour 2023.

02 PARTICIPATION À DES RESEAUX

9ème Congrès international de l'AIFRIS

L'AIFRIS (Association internationale pour la Formation, la Recherche et l'intervention sociale) a pour objet de promouvoir le développement scientifique, pédagogique, professionnel et le rayonnement international de

l'intervention sociale. Le Crebis est membre de l'association belge, l'ABFRIS. En juillet 2022, s'est tenu le 9ème Congrès international de l'AIFRIS, ayant pour thème "Paroles, expériences et actions des usagères et usagers dans l'intervention sociale : rendre visible l'invisible." (<https://aifris.eu/06manifestations/index.php>)

Se déroulant à Bruxelles, l'ABRFIS a occupé une place centrale dans son organisation. Le Crebis, en tant que membre du comité scientifique de l'ABFRIS, a participé activement à l'organisation de ce colloque, avec un axe particulier sur la mise en place de « Carrefours de savoirs », ayant pour objet la mise en dialogue de différents types de savoirs.

Espace collaboratif en croisement des savoirs, ATD-Quart Monde — CNRS

En 2022, le Crebis a poursuivi sa participation active au sein de l'espace collaboratif « Croiser les savoirs avec tou.te.s ». Pour rappel, cet espace a pour objet de mettre en dialogue trois groupes de pairs (chercheurs ; professionnels de terrain ; personnes ayant l'expérience de la pauvreté et ou de l'exclusion). Cette année a été spécifiquement consacrée à la préparation d'un colloque (15 et 16 novembre) ayant pour objet de rendre compte et de mettre en débat les connaissances co-produites par cet espace au cours de dernières années.

Trois thématiques ont été dégagées comme centrales au sein du processus :

- La pertinence d'une méthodologie centrée sur les groupes de pairs (mixité/non mixité) ;
- La co-production jusqu'au bout ?
- Les critères de validité des recherches participatives

L'équipe du Crebis s'est particulièrement investie dans cette dernière thématique.

3.4. INTERVENTIONS & PUBLICATIONS

01 INTERVENTIONS DANS LE CADRE DE COLLOQUES ET JOURNÉES D'ÉTUDES

- 8 et 9 décembre 2022 – Lelubre M., « **On aimerait que vos chercheurs viennent chez nous mais pas pour faire de la recherche** » - Colloque virtuel de l'ARQ (Association de recherche qualitative) – L'analyse groupe de la pratique professionnelle à partir de situations complexes : de l'animation à la production de savoirs. Bruxelles, Belgique.
- 6 décembre 2022 – Lelubre M. - **Le Crebis, une alliance innovante au profit de la recherche collaborative** - Colloque du CBAI – Evaluer l'impact de la politique de cohésion sociale. Bruxelles, Belgique.
- 15 – 16 novembre 2022 – Lelubre, M. et al. – **Les critères de validation sur les recherches participatives avec des personnes ayant l'expérience de la pauvreté et/ou de l'exclusion** - Colloque de l'espace collaboratif « Croiser les savoirs avec tou.te.s ». Paris, France.
- 4-8 Juillet 2022 – Lelubre, M. et Moriau, J. - **La prise en compte du savoir expérientiel des personnes sans abri – en situation d'itinérance – dans la production de connaissances et la mise en œuvre de projets en intervention sociale.** - 9ème Congrès international de l'AIFRIS - Paroles, expériences et actions des usagers dans l'intervention sociale : rendre visible l'invisible - Bruxelles, Belgique.
- 30 juin-1er juillet 2022 – Moriau, J. – Présidence et animation - Séminaire international G3 - « **Prendre/Donner la parole** ». Université Libre de Bruxelles, Bruxelles.
- 27 juin 2022 – Moriau, J. - Discutant à la journée d'étude de la LBSM - « **Comment accueillir encore ?** ». Université Libre de Bruxelles, Bruxelles.
- 2 juin 2022 – Moriau, J. - Conclusions du Colloque CREBIS-ULB-BRUSANO - « **Territoire, Innovation sociale et territorialisation** ». Université Libre de Bruxelles, Bruxelles.

- 18 Mai 2022 – Lelubre M., Bottero M. & Moriau, J. « **Le Crebis, faire de l’alliance de la recherche et de l’intervention sociale une réalité par la création d’une interface dédiée** » - Colloque international du GIS Hybrida – Transformations des activités et des métiers du secteur social. Travail des frontières dans l’intervention sociale et la recherche - Rennes, France.

02 PUBLICATIONS

- Artois, P., Moriau, J. et Wagener, M., "Les usages de la recherche collaborative. Des défis et enjeux permanents", Les politiques sociales, 2022/3, n°3-4, pp. 4-13.
- Moriau, J., "Construire une politique social-santé en Région Bruxelles-Capitale ?", Bruxelles Informations Sociales, n°180, décembre 2022, pp. 50-53.

4. Le CBCS initiateur de changement - ACTIONS

4.1. RENOLAB

Personne de contact : Evelyne Wetz

En octobre 2021, les grandes lignes de la pertinence d'un projet au sein de RENOLAB.ID (appel à projets financés par Bruxelles Environnement) étaient claires. Le CBCS s'associe au Kenniscentrum WWZ, BRUXEO et au CDCS-CMDC pour remettre un projet, LAB-BCWB (Laboratory/Advice Brussels - Build Care-Well Being)

L'objectif est d'offrir des conseils et un accompagnement aux organisations du secteur bruxellois de l'aide sociale et des soins pour développer des infrastructures durables qui contribuent au développement de quartiers vivables et accueillants dans la ville de demain.

L'idée est de mettre en place une guidance pour connecter les défis en matière de neutralité énergétique avec les évolutions du secteur bruxellois du bien-être et des soins : quartiers solidaires, accessibilité intégrée, numérisation, travail hybride suite à la crise Corona, etc.

Malheureusement, le projet n'a pas été retenu par Bruxelles Environnement, essentiellement pour des raisons budgétaires.

Il est prévu de réintroduire un projet en 2023.

4.2. ATELIER DU CHANGEMENT

Personnes de contact : Karine Boussart (CBCS), Marion Bottero (Forum),
Valentina Marziali (CBCS) et Jacques Moriau (CBCS)

Dans la foulée de l'élaboration et de la présentation (le 4 octobre 2022) du Plan Social Santé Intégré (PSSI) par le Ministre Maron, Brusano et le CBCS – Crebis ont proposé de mettre en place un processus d'information, de concertation et de cocréation à destination des professionnels concernés : les Ateliers du changement (ADC).

Le passage d'une organisation sectorielle social-santé à une organisation territoriale, sur base d'un découpage de la région de Bruxelles-capitale en cinq bassins, implique de repenser et de réorganiser l'offre de première ligne en profondeur. Pour faire face à ces nouveaux défis, **les ADC visent à impliquer les acteurs de terrain dans la réflexion via trois outils : des portes ouvertes, des focus groups et une consultation digitale.**

Les portes ouvertes, cinq au total (une par bassin) ont eu lieu en octobre 2022 avec l'objectif à la fois d'informer les travailleurs sur les concepts et thématique clés du PSSI et de réfléchir ensemble à des pistes pour l'opérationnalisation des bassins. Les focus groups, organisés également dans chacun des cinq bassins, se sont déroulés d'octobre 2022 à janvier 2023 sur le rythme d'une séance de deux heures de travail par mois. Ils ont permis d'approfondir et de construire ensemble des propositions concrètes à implémenter dans les bassins. Enfin, la consultation digitale vient compléter les deux premiers outils en essayant de toucher un public plus large, mais aussi de prioriser les actions déjà mises en avant lors des portes ouvertes et des séances des focus groups. **Les données récoltées tout au long du processus seront utilisées pour l'écriture d'un rapport opérationnel qui sera remis au Cabinet Maron en mars 2023 et présenté aux participants aux Ateliers du changement avant d'être rendu public.**

4.3. ECOLE DE TRANSFORMATION SOCIALE

Personnes de contact : Lolita Sandron (Le Forum), Fred Aerden (Le Forum) et Alain Willaert

Le CBCS, en partenariat avec d'autres associations, participe à l'École de Transformation Sociale, un espace de travail et d'expérimentations partagées. Ce dispositif rassemble des travailleurs sociaux, chercheurs, militants, citoyens, pairs-aidants... avec 3 types d'expertise : professionnelle, expérientielle (à partir du vécu des personnes) et académique.

En septembre et octobre 2021, l'École de Transformation Sociale a enquêté sur trois problématiques sociales qui se sont amplifiées avec la pandémie et la crise qu'elle a provoquée : **le logement, la précarité alimentaire et l'économie informelle.**

L'Agence Alter a suivi ces enquêtes et conservé des "traces" des réflexions et des échanges pour les transposer sous forme d'une série d'articles et de podcasts. Cette série s'intitule "L'École de Transformation Sociale : l'imagination au pouvoir. Une enquête dans l'enquête pour que justice sociale soit faite".

En mars 2022, trois soirées d'écoute des podcasts ont été organisées. Chaque séance d'écoute était suivie d'un débat, animé par un journaliste de l'Agence Alter, avec des acteurs identifiés comme porteurs des solutions aux problématiques abordées. L'objectif était double : d'une part, de permettre aux participants et à un public élargi de s'approprier les résultats des enquêtes, et d'autre part, d'inviter les destinataires des messages concoctés lors des sessions à écouter les podcasts et à participer à un débat qui les pousserait à s'impliquer dans une démarche de transformation de leur terrain.

Afin de poursuivre un peu plus l'aventure, **un guide d'animation et une page web ont également été conçus et diffusés en juin 2022**. Les articles, les podcasts et le guide d'animation sont disponibles sur cette page web dédiée : [l'imagination au pouvoir](#).

La deuxième itération de l'ETS se déroulera sur trois ans. La programmation des sessions est chaque fois précédée par une phase exploratoire. Le passage par cette phase d'exploration permet de coconstruire la programmation en adéquation avec les réalités du terrain afin de dégager des thématiques pour les prochaines sessions de l'ETS. **Voici les thématiques retenues pour 2023 :**

- **La précarité des familles monoparentales et l'accessibilité des services à la petite enfance ;**
- **La précarité alimentaire et la sécurité sociale de l'alimentation ;**
- **La fracture numérique et la dématérialisation des services.**

Chaque session réunit une quarantaine de personnes désirant réfléchir à des problèmes concrets rencontrés par les acteurs de terrain, durant quatre jours, sur une période d'un mois. Ces personnes sont identifiées par le comité de pilotage, pour leur expertise et leur connaissance des thématiques traitées, comme étant des leviers de transformation sociale. Ils sont nommément invités à participer à la session.

Les sessions constituent un lieu où les idées sont débattues, des nouvelles approches testées et des alternatives politiques imaginées. Elles ont également un rôle pédagogique pour toute personne concernée par l'intervention sociale, en favorisant une prise de conscience et une connaissance critique de la réalité sociale, en développant des capacités d'analyse, de choix et d'action, et en encourageant des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale et politique.

À terme, ce dispositif permet aux acteurs de terrain de réinventer le travail social comme action de transformation du réel. Ce faisant, cela leur permet de renouer avec une des finalités du travail social, à savoir la justice sociale.

En 2024, deux événements auront un impact considérable sur le cadre dans lequel devra opérer par la suite le secteur social-santé bruxellois : le Plan social santé intégré et les élections de 2024.

Ces deux événements constituent une occasion unique pour changer la manière dont on fait du social à Bruxelles. C'est pourquoi les trois sessions de l'ETS prévues en 2023 viseront à produire des recommandations pour le monde politique. Le travail réflexif réalisé par les participants sera donc formalisé et remis aux partis politiques.



4.4. COLLECTIF 21

Personne de contact : Alain Willaert

Le CBCS porte le Collectif 21, un groupement qui ambitionne de remettre le fait associatif à l'agenda politique à l'occasion des 100 ans de la loi de 1921 encadrant les ASBL, et qui questionne l'intégration de celles-ci dans le code des sociétés, et par là, la disparition des frontières formelles entre entreprises et associations.

L'année 2022 a été essentiellement marquée par la sortie du livre « Cent ans d'associatif en Belgique ... Et demain ? » et du documentaire « 2121, hypothèses, associations »

Le Groupe de travail politique [1] du Collectif a rédigé un mémorandum, base de rencontres programmées avec des représentants des partis politiques démocratiques francophones afin de les convaincre d'insérer un point sur les rapports entre associatif et pouvoirs publics dans leurs programmes électoraux pour les élections de 2024.

Enfin, Carrefour des Cultures, le Miroir Vagabond et le CBCS ont diffusé les résultats d'une enquête menée en 2021 sur le lien entre la professionnalisation de l'associatif et le militantisme. Les 3 associations ont également poursuivi leur démarche d'éducation permanente dont l'objectif est la production d'un plaidoyer associatif à destination des citoyens, des associations elles-mêmes et du monde politique. Ce plaidoyer sera médiatisé courant l'année 2023.

[1] CE GT EST COMPOSÉ DE MATHIEU BIETLOT, GEOFFROY CARLY, PIERRE GEORIS, GIULIO LACOVONE, FARAH ISMAILI, FRANÇOIS NEMETH, GENEVIÈVE NICAISE, MATTHIAS SANT'ANA, PIERRE SMET, FRANCINE VANGOETHEM ET ALAIN WILLAERT.

01

CENT ANS D'ASSOCIATIF EN BELGIQUE... ET DEMAIN ?

Livre coordonné par Mathieu Bietlot, Manon Legrand et Pierre Smet

Comment l'associatif fait-il histoire ? Comment faire société demain ? Deux ans durant, le Collectif21 a interrogé l'histoire et l'avenir du fait associatif en Belgique et a compilé l'ensemble de ses réflexions dans un ouvrage.

Au fil des pages, on (re)découvre les combats qui ont permis l'émergence de l'associatif et ceux qu'il a portés, sa fonction sociale, émancipatrice et démocratique, sa culture propre, ses liens avec les pouvoirs publics, les logiques marchandes et managériales qui le dévoient, les relations de travail et les rapports aux publics, le militantisme et la professionnalisation...

Cette réflexion s'est menée sans prétention scientifique, à travers des moments de partage sympathiques qui étaient avant tout l'occasion de lever la tête du guidon et de penser ce qui nous arrive. Ce livre engagé, aux registres variés, en garde trace afin de permettre aux questionnements de se prolonger.

Si le politique n'en prend pas suffisamment la mesure, ni les mesures adéquates, alors qu'une frange grandissante de la population s'en inquiète radicalement, l'associatif ne doit-il pas davantage investir la réflexion sur l'avenir du vivant et de la vie commune ? Il serait là fidèle à son histoire et en prise avec les questions de demain.

02 2121, HYPOTHÈSES, ASSOCIATIONS

Documentaire de Michel Stevaert, Centre Video de Bruxelles, 2022 - 56'

2121, ce sera dans 100 ans. Que va devenir l'associatif ? Quelles sont vos hypothèses ? Documentaire sur le devenir de l'associatif est disponible pour toute diffusion dans le monde associatif.

Il y a peu, dans l'indifférence quasi générale, le cadre législatif qui organise le secteur associatif en Belgique depuis 1921 basculait dans une ère nouvelle, celle du Code des sociétés et des associations. Faisant ainsi de l'Association Sans But Lucratif d'aujourd'hui une entreprise comme une autre, ou presque. Dans un film choral, le Collectif21 et le CVB sont allés à la recherche de ce « presque », pour mettre en valeur et en perspective une dynamique associative au service du bien commun, porteuse d'émancipation et vectrice de transformations sociales. À partir de différentes hypothèses, le film interroge les rapports des asbl aux pouvoirs publics, la tendance à la marchandisation qui s'impose partout aujourd'hui et peut-être demain davantage encore.

03 RECHERCHE : LIEN ENTRE PROFESSIONNALISATION DE L'ASSOCIATIF ET MILITANCE

Si le militantisme a déjà fait l'objet d'une abondante littérature, sa relation avec la professionnalisation des acteurs est moins documentée. Trois associations membres du Collectif 21 ont mené l'enquête. Pour tenter de répondre à cette question : quels sont les liens – réels ou supposés – entre militantisme associatif et professionnalisation des structures ?

5. Le CBCS producteur d'informations et de réflexions - PUBLICATIONS

Les travaux rédactionnels du CBCS informent et/ou questionnent sur les sujets qui font l'actualité dans les matières du social, au sens large, et de la santé ambulatoire à Bruxelles.

Nous nous adressons aux intervenants (travailleurs de terrain, professionnels en formation, bénévoles...), aux pouvoirs publics, aux médias, et à toute personne intéressée par les thématiques traitées.

Le CBCS défend les droits sociaux et économiques des personnes. Il interroge les modes d'organisation de notre société, notamment par la place de la compétition et de la responsabilisation individuelles. Le CBCS promeut le développement des potentialités des collectifs et des individus dans une perspective d'émancipation.



5.1. BRUXELLES INFORMATIONS SOCIALES

Personne de contact : Stéphanie Devlésaver

La Revue Bruxelles Informations Sociales est la revue d'informations du CBCS. En décembre 2022. En décembre 2022, le CBCS publie le n°180 : « Territoire, la nouvelle star du social santé ? ».

01 LE VISUEL

Refonte de la maquette du BIS papier pour :

- Une meilleure continuité entre l'identité graphique du BIS papier et le nouveau site web
- En s'appuyant sur les éléments qui construisent la ligne éditoriale, à savoir un focus bruxellois ; un dossier thématique qui questionne et analyse le travail social ; un croisement des regards : acteurs du social, chercheurs, citoyens-usagers ; une approche journalistique qui raconte le social
- En renforçant la cohérence visuelle et un confort de lecture (sommaire visuel, illustrations, couleurs, polices, papier...)

Collaboration avec **Hélène Taquet** (<http://ln-graphics.be/fr>) – pour la réflexion, réalisation graphique, routage et impression.

Visuels de la Revue : collaboration entre **Prisca Jourdain** (<https://priscajourdain.com/>), illustratrice et Stéphanie Devlésaver (<https://sdevlesaver.wixsite.com/projets>), chargée de publications au CBCS.

02 LE CONTENU

A la croisée de différentes disciplines - géographie, urbanisme, sciences sociales, ... - **ce numéro du BIS pose un regard critique sur l'évolution des villes et sur une approche sociale-santé basée sur des territoires.** A l'heure où le Plan social santé intégré (PSSI) entend produire une vision partagée et des actions de terrain mieux coordonnées sur une base territoriale, qu'est-ce que cette approche peut apporter, réparer, améliorer, déconstruire, aggraver dans le recours aux droits sociaux ? Dans le travail social avec les publics les plus éloignés de leurs droits ? Plus globalement, que peut-elle apporter pour l'ensemble des citoyens et pour quelle vision de la société ?

Extrait de l'édito :

Territoire, nom masculin. Étendue de la surface terrestre sur laquelle vit un groupe humain.

Habituellement, une définition aide à cerner de quoi on parle. Cette fois, c'est loupé ! Appréhender le territoire est périlleux. Telle une truite de rivière, il suffit qu'on croie l'avoir attrapée pour qu'elle nous échappe ! Et le quartier ? Pire encore ! « Subdivision d'une ville ou d'un territoire. C'est aussi souvent une échelle d'appropriation d'une partie de la ville par ses habitants, donc un ensemble urbain comportant certaines caractéristiques particulières ou une certaine unité ». Avant d'aller plus loin, on vous avertit : ne vous attendez pas à des définitions précises et figées sur ce qu'est un territoire, un quartier. Elles n'existent pas en tant que telles. Parce qu'elles s'adaptent continuellement au contexte auquel on les applique, se transforment, évoluent.

C'est la raison pour laquelle ces notions sont d'ailleurs si intéressantes à utiliser. Le travail social, face à des formes de vulnérabilités multiples, l'a compris : travailler à partir de ces frontières floues du quartier, « qui se diluent petit à petit », permet d'aller au-delà des frontières institutionnelles, « de s'appuyer sur le tissu social, sur le vécu des gens ». (Lire chapitre 2, Bruxelles à l'épreuve des quartiers). A partir de cet espace, il est possible de construire des « modes de collaborations suffisamment standardisés pour pouvoir former rapidement un réseau autour d'une même personne, et à la fois suffisamment flexibles pour épouser les difficultés rencontrées par les personnes, qui souvent, ne rentrent pas dans les « cases » sectorielles prévues. (M. Vignes)

Alors, ce territoire, la nouvelle star du social-santé ?

Pour rappel, la revue BIS papier entend **favoriser la compréhension d'enjeux qui traversent le monde du travail social et offrir un regard sur certaines pistes de transformation et d'ajustement pour rester au plus près des besoins des citoyens-usagers des services social-santé.** Fruits de rencontres et de collaborations entre travailleurs de terrain, chercheurs, personnes concernées, ... la revue BIS se construit comme un outil de vulgarisation et de réflexion construit grâce à ce croisement des regards. Elle permet donc aussi de questionner les manières de travailler ensemble, d'interroger les modes d'organisation de notre société.

C'est dans cette perspective de travail que s'inscrit ce nouveau numéro du Bruxelles Informations Sociales.

Diffusée auprès des professionnels du social-santé, mais aussi relayée auprès des bibliothèques des Hautes Ecoles, des CPAS, des médias, des parlementaires bruxellois, ... la Revue se conçoit comme un outil-ressource.

03 L'ELABORATION

Phase exploratoire : lectures diverses, cibler les contacts de personnes et institutions en lien avec la thématique (professionnels du social, de chercheurs, ...), demandes d'interviews, recherche de contributeurs, réunions de brainstorming avec l'équipe « communication » et les chargés de recherche du CBCS. Objectif : élaborer un sommaire provisoire et un fil rouge qui sous-tend la réflexion.

Phase de récolte du matériau rédactionnel : De juin à fin octobre 2022, reportages, interviews de diverses parties prenantes avec le sujet et recherche/rencontres de contributeurs sont mis en place. Allers-retours avec les contributeurs pour l'apport d'articles d'analyse.

Phase de rédaction-relectures : D'octobre à fin novembre 2022, Stéphanie Devlésaver a rédigé les diverses parties du dossier : introduction de la thématique, interviews, lien entre les différents chapitres, ajustement et intégration des différentes contributions. Echanges avec illustratrice et graphiste pour la mise en images et mise en page.

04 LA DIFFUSION

Imprimées en 500 exemplaires, la revue est directement envoyée via des listings d'envoi spécifiques à 250 structures/personnes (AG du CBCS, parlementaires bruxellois, associations sociales et de santé, fédérations, centres de recherche universitaires, bibliothèques des Hautes Ecoles Sociales...). Les 250 autres exemples sont distribués au fil des rencontres associatives et des demandes adressées au CBCS. La revue est également disponible en version digitale sur le site du CBCS : <https://cbcs.be/territoire-la-nouvelle-star-du-social-sante/>

La Revue a été annoncée via la newsletter du CBCS (6710 abonnés) en décembre 2022.

Elle s'adresse principalement aux intervenants sociaux (travailleurs de terrain, professionnels de seconde ligne, adultes ou jeunes étudiants en travail social, bénévoles, ...) et aux politiques publiques concernées (parlementaires, administration, ...). Mais aussi à toute personne intéressée par les thématiques traitées.

5.2. NEWSLETTERS ET OUTILS DE COMMUNICATION

Personne de contact : Stéphanie Devlésaver et
Adeline Tholot

La newsletter du CBCS est composée et diffusée deux fois par mois (sauf congés scolaires).

L'objectif : annoncer et faire écho des besoins et de l'actualité de l'associatif bruxellois à travers une approche engagée, transmettre l'information interne au CBCS ainsi que celles de ses partenaires social-santé : publications, agenda d'événements, formations, appels à projets, articles de presse...

En 2022, ce sont 20 newsletters qui ont été envoyées à plus de 6700 abonnés, dont une enquête de lectorat et un appel à mobilisation social-santé.

01 LES CHANGEMENTS

Suite à la mise en place du nouveau site Internet (Wordpress) en 2021, l'étape d'appropriation des nouveaux outils s'est poursuivie : toilettage des articles, rédactions de certains articles-clés, élargissement de la banque de visuels libres de droits, élaboration de canevas de newsletter, écolage en interne pour se familiariser avec le Wordpress, ... **En janvier 2022, une enquête en ligne lancée auprès des lecteurs de la newsletter ainsi que la prise en compte des critiques formulées par le CA du CBCS ont permis d'orienter et d'ajuster nos outils de communication** pour mieux soutenir encore notre double mission d'analyse et d'interpellation, d'être au plus près des besoins du social-santé.

A la question Pourquoi être abonné ? **80 % des répondants ont répondu « pour connaître l'actualité sociale santé bruxelloise », 65 % « pour lectures et analyses » et 42,3 % « pour suivre l'actualité du CBCS ».**

A partir de fin avril 2022, l'arrivée d'une nouvelle collègue, Adeline Thollot, (15 heures/semaine) en soutien à Stéphanie Devlésaver (23h/semaine), a permis de s'approprier plus finement les nouveaux outils, d'avoir des réunions de réflexion sur les chantiers à poursuivre, à raison de 1 à 2 fois par mois entre Stéphanie Devlésaver, Adeline Thollot et Evelyne Wetz (mise en lien entre les différentes actions du CBCS).

Exemples d'évolutions concrètes en termes de traitement et de mise en forme de l'information sociale :

La newsletter se structure en différentes rubriques reprises dans un sommaire cliquable, certaines récurrentes, d'autres pas, selon les informations à mettre en avant : **CONTENU de la NEWSLETTER (sommaire), EDITO, ACTU ASSOCIATIVE, LECTURES, BON A SAVOIR !, AGENDA**

- **L'EDITO** permet de mettre en avant une actualité du CBCS ou de partenaires, une question qui fait débat et est relayée par la presse, un événement, une lecture, ... Il permet d'offrir un chemin de lecture et de créer des liens entre des informations qui nous parviennent de secteurs social-santé et de canaux de diffusion différents. En d'autres mots, l'édito trace un fil rouge intersectoriel.
- La rubrique « **ACTU ASSOCIATIVE** » permet de faire le focus sur une thématique sociale-santé spécifique. On trouve un focus thématique, une production journalistique propre (interview, reportage, article à partir d'un compte-rendu, d'une analyse, d'une actualité qui a du sens à être mise en avant pour le secteur associatif...). On a le souci d'y expliquer davantage le travail du CBCS : interview de collègues sur l'un ou l'autre de leur projet, informations sur les recherches en cours, les dossiers sociopolitiques portés par le CBCS, mais aussi présentation des nouveaux collègues (cf. Equipe du CBCS sur la page du site Internet) pour mieux incarner qui nous sommes et ce qu'on fait.

- Les rubriques « **LECTURES** », « **BON A SAVOIR** », « **FILM** » ou encore « **PODCAST** » permettent d'épingler des outils de réflexion, d'analyse, de vulgarisation autour des questions sociales et de société.
- Enfin, la rubrique « **AGENDA** », bruxello-centrée, a pour originalité de mettre en avant des événements, rassemblements, expositions... qui s'adressent aux professionnels du social, de manière intersectorielle, au-delà de leur appartenance à un secteur social-santé spécifique.

Outre la newsletter, le CBCS communique également par le biais de sa page Facebook. Le type de publications communiquées sont principalement relatives à des offres d'emploi et des événements.

Au 31 décembre 2022, la page Facebook du CBCS compte 1078 abonnés.

02 LES EDITOS/FOCUS THÉMATIQUES EN 2022

- **Janvier 2022** : "En périphérie des territoires normalisés", l'Espace 51
- **Février 2022** : WE NEED YOU ! Votre avis nous intéresse (enquête en ligne) - CONFIDENTIALITE MENACEE ! Une carte blanche intitulée « Nos données santé : une confidentialité menacée » met le doigt sur le danger du partage de données.
- **Mars 2022** : NO WORDS... (début de la guerre en Ukraine)
- **Avril 2022** : "L'AVENIR, C'EST LES JEUNES", ILS DISENT - Interview d'Emilie Scheen, coordinatrice du projet MACADAM
- **Mai 2022** : LE PAIR AIDANT, UN COLLEGE ORDINAIRE ? Ces savoirs expérientiels auraient-ils beaucoup à apporter à nos pratiques professionnelles ? - Le podcast : effet de mode ou porte-voix des questions sociales ?

- **Juin 2022** : Publics marginalisés : comprendre, soutenir, agir - la Fédération des Services Sociaux présentait les résultats de trois années de recherche-action sur la prostitution et l'accès aux droits.
- **Septembre 2022** : LES PRATIQUES SOCIALES FONT RESISTANCE ! L'équilibre serait bel et bien rompu, la numérisation des services - et pas seulement publics ! - prendrait le pas sur l'offre en présentiel - L'ASSOCIATIF S'ENGAGE ! Enquête sur la place de l'engagement dans l'associatif. En lien avec l'avenir de l'identité des asbls, une nouvelle projection du film "2121, hypothèses, associations" - NOM DE CODE : "ACCOMPAGNATRICES du CHANGEMENT" - Leur mission : en partenariat avec BRUSANO et le CREBIS, elles contribuent à mettre en place l'atelier du changement.
- **Octobre 2022** : (RE)PENSER L'AIDANCE : l'asbl Aidants proches Bruxelles - APPEL A MOBILISATION : Le secteur associatif bruxellois se mobilise contre la non-indexation des enveloppes salariales des travailleuses et travailleurs sociaux, engagés sur base de subsides ponctuels.
- **Novembre 2022** : LE SECTEUR NON-MARCHAND SOUS TENSION : retour sur la manifestation - MUTUALISER POUR SE RENFORCER ? Mutualiser : opportun pour le secteur social santé bruxellois ? Recherche Crebis et reportage à Ribaucare.
- **Décembre 2022** : LE SOCIAL-SANTÉ NE LÂCHERA RIEN ! Depuis le début de l'hiver, la colère gronde chez les travailleur·ses du social. Face à l'ordonnance "Bruxelles Numérique", face à la non-réaction politique malgré l'augmentation des salaires, la flambée des prix de l'énergie et des coûts de fonctionnement du secteur non-marchand. - TERRITOIRE, LA NOUVELLE STAR DU SOCIAL-SANTÉ ? Fin d'année rime avec ...BIS papier ! Sortie du n°180 de notre revue Bruxelles Informations Sociales, le dossier vous emmène vers des expériences de travail social à l'épreuve des quartiers.

03 PERSPECTIVES

Une **veille parlementaire** sur les questions sociales sera mise en place en interne. Objectif : **faire davantage lien entre les questions traitées par nos parlementaires bruxellois et l'actualité sociopolitique traitée au CBCS et en métamorphoses et questionnement, au quotidien, sur le terrain social-santé.**

Une réflexion autour de l'utilisation des réseaux sociaux, notamment Facebook et LinkedIn se poursuit également en 2023 afin d'utiliser au mieux ces différents canaux de diffusion d'information. Objectif : rendre visible les questions d'actualité sociale et de santé de manière plus large, qu'elles prennent leur place dans la société et qu'elles ne se résignent pas à rester lues et entendues uniquement par le secteur associatif lui-même.



6. Initiative EDUCATION PERMANENTE

Personne de contact : Fred Aerden (Le Forum)

En 2022, le Forum a travaillé en équipe, avec le CBCS, au développement d'un projet d'éducation permanente, convaincu que ses activités favorisent et développent

- **Une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société ;**
- **Des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation ;**
- **Des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.**

À terme, l'objectif est d'obtenir une reconnaissance dans le cadre du décret Éducation Permanente. Pour ce faire, le Forum et le CBCS se sont fait accompagner par le Service d'Éducation Permanente des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active (CEMÉA - EP).

Concrètement, cet accompagnement a permis à l'équipe de :

- Appréhender le concept d'éducation permanente, de manière à élaborer une culture commune au départ d'une démarche collective ;
- Repérer, au travers des activités, des pratiques et des enjeux politiques qui mobilisent le Forum et le CBCS, ce qui constitue déjà une praxis s'inscrivant dans les enjeux d'éducation permanente tels que définis dans le décret ;
- Développer des stratégies et des orientations quant au travail à mener à l'avenir ;
- Définir un cahier de charges et un calendrier qui fasse sens au regard de l'identité et de l'histoire du Forum et du CBCS.

Au terme de cet accompagnement, les membres de l'équipe ont abouti à une compréhension partagée de l'éducation permanente, en partant de textes et du vécu de chacun.

L'équipe a aussi pu identifier ce qui, dans ses pratiques existantes, relevait de l'éducation permanente. Ce cheminement, cette approche, fait écho aux postures que le Forum et le CBCS mettent en place dans leurs projets, à savoir un travail constant pour susciter un regard critique et donner du pouvoir d'agir.

Grâce au travail réalisé avec le CEMÉA - EP, l'axe 3, intitulé "Services, outils et recherche" a été retenu comme celui dans lequel les deux associations développent des actions d'éducation permanente. Il a néanmoins été décidé que seul le Forum introduira une demande de reconnaissance, l'agrément d'un « consortium » d'associations étant impossible.

L'axe 3 comprend notamment la réalisation de services, d'outils, en ce compris la mise à disposition de ceux-ci, d'outils pédagogiques et/ou culturels, d'analyses, d'études ou de recherches participatives. Les productions sont conçues et réalisées soit d'initiative soit à la demande du monde associatif. Les productions conçues et réalisées d'initiative font l'objet d'une diffusion auprès des publics concernés, des associations, et, quand cela s'avère pertinent, des médias et/ou du grand public.

L'équipe a ensuite rédigé un argumentaire portant sur la conformité des activités du Forum aux prescrits de l'article 1er du décret du 17 juillet 2003, en vue d'introduire une demande de principe dans le cadre de la procédure de reconnaissance en tant qu'association d'éducation permanente pour le 31 janvier 2023.

7. La gestion interne au CBCS

7.1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Ballant, Catherine (Soins chez soi)
- Hachem Samii, Yahyâ (Ligue bruxelloise de Santé mentale)
- Kesteloot, Julie (Fédération des services sociaux)
- Pettiaux, Michel (A titre personnel)
- Piessens, Aurélie (Fédération laïque des centres de planning familial)
- Roland, Michel (Médecins du Monde Belgique)
- Vanderputten, Pascale (Mutualité chrétienne de Bruxelles)
- Wispenninckx, Valérie (Centre de documentation et de coordination sociales)
- Zaitouni, Fatima (SOS Jeunes – Quartier Libre)

7.2. L'ÉQUIPE DU CBCS

STÉPHANIE DEVLÉSAVER

Pour les activités liées à la rédaction d'informations sociales ainsi que pour leur diffusion via notre newsletter et les réseaux sociaux

3/5 ETP - Actiris

ADELINÉ THOLLOT

Pour les activités liées à la rédaction d'informations sociales ainsi que pour leur diffusion via notre newsletter et les réseaux sociaux

2/5 ETP - Actiris

JACQUES MORIAU

Pour analyser l'impact de l'environnement social, économique et politique sur le travail de terrain

3/5 ETP - Cocof/Cocom

EVELYNE WETZ

Pour construire des ponts transcommunautaires et des canaux intersectoriels

4/5 ETP - subventions facultatives

KARINE BOUSSART

Pour la mise en place des ateliers du changement

1 ETP - Cocom

VALENTINA MARZIALI

Pour la mise en place des ateliers du changement

1 ETP - Cocom

MANON GUIBRETEAU

Pour l'accompagnement méthodologique des services

1 ETP - Cocom

MATTHIAS ROSENZWEIG

Pour analyser l'impact de l'environnement social, économique et politique sur le travail de terrain

1 ETP - Iriscare/Cocof

ALAIN WILLAERT

Pour s'assurer de la cohérence des diverses activités et maintenir le bateau à flot d'un point de vue administratif et financier

1 ETP - Actiris

7.3. LES ACTIVITÉS DU CBCS AU REGARD DE SON AGRÉMENT COMME ORGANISME INTERSECTORIEL DE COORDINATION AGRÉÉ PAR LA COCOF

Le CBCS est l'organisme intersectoriel de coordination agréé dans le cadre du Décret CoCoF du 05 mars 2009 relatif à l'offre de services ambulatoires dans les domaines de l'action sociale, de la famille et de la santé, dit décret « ambulatoire ».

L'article 144 du décret précise les missions du CBCS :

« Le Collège peut agréer un organisme intersectoriel de coordination selon les critères et les modalités qu'il détermine. »

L'organisme intersectoriel de coordination :

- *1° rassemble au moins 50% des services ambulatoires tels que définis à l'article 2, 2° agréés du présent décret et au moins 9 secteurs tels que définis à l'article 2, 5° du présent décret.*
- *2° développe une coordination avec les secteurs de l'aide aux personnes handicapées, de la cohésion sociale, de l'insertion socioprofessionnelle et de l'hébergement.*
- *3° peut en outre développer des coordinations avec tout autre secteur concernant la population bruxelloise. »*

Actuellement, quelques 150 fédérations, regroupements d'associations et associations sont membres du CBCS, dont 100 agréés dans le cadre du décret ambulatoire.

Le CBCS remplit sa mission d'organisme intersectoriel de coordination par 3 types d'activités distinctes, correspondant aux trois alinéas de l'article du décret qui l'a agréé. Mais ces activités s'imbriquent utilement.

La coordination (mise en place d'un lieu de rencontre propice au dialogue, secrétariat et suivi des dossiers, ...) d'une Inter-fédération des secteurs du décret ambulatoire CoCoF (IFA), avec pour objectif de favoriser la réflexion et le travail intersectoriel est une application de l'alinéa 1 de l'art. 144 du décret ambulatoire, créant l'organisme intersectoriel de coordination. Le CBCS agit ici comme un point d'appui.

La production de rapports et d'analyses dans le but de nourrir le dialogue sociopolitique des secteurs de l'action sociale, de la famille, de la santé, de l'insertion socioprofessionnelle, de la cohésion sociale, du handicap, de l'hébergement, et plus récemment, de la promotion de la santé CoCoF est une application de l'alinéa 2 de l'art. 144 du décret.

La diffusion et la production d'articles d'information spécialisée en social-santé à destination des professionnels et futurs professionnels du social (au sens large), de la santé et de tout autre secteur concernant la population bruxelloise, et, plus récemment, la participation aux groupes de travail transcommunautaires *Ars Collaborandi* et *Care in the city*, réunissant différents points d'appui à la 1ère ligne, dont l'Observatoire du social et de la santé, le CDCS et le Kenniscentrum Welzijn Wonen Zorg sont des applications de l'alinéa 3 de l'art. 144 du décret.

Également, le Gouvernement francophone de la Région de Bruxelles-Capitale a confié au CBCS un rôle transversal dans le cadre de la démarche d'évaluation qualitative prévue par le 'décret ambulatoire'.

Par cycle de 3 ans, le CBCS promeut une démarche transversale d'évaluation qualitative d'une ou plusieurs thématiques retenues par le Collège francophone en vertu du décret. Ces analyses concourent à éclairer les secteurs et l'autorité politique, par exemple, sur les dimensions d'accessibilité de l'offre de services mise en tension avec la pénibilité du travail. Le postulat est que la démarche transversale d'évaluation qualitative et les démarches locales menées par les services agréés se renforcent mutuellement.

La thématique retenue pour le présent triennat est « Travail en réseau : transversalité ambulatoire ». Le Crebis, l'ETS et le Collectif21 en sont la mise en œuvre.

Comme tous les services agréés dans le cadre du décret ambulatoire, le CBCS est tenu de mettre en œuvre une démarche d'évaluation qualitative individuelle (DEQ-L). Pour les années 2020-22, la thématique choisie est « la communication externe vers les différents publics cibles via la construction d'une stratégie de communication adaptée aux missions ».

L'Atelier du changement, initiative du CBCS en partenariat avec BRUSANO, est possible grâce au soutien financier de la COCOM.

La recherche « Mutualisation » est un co-financement COCOF – IRISCARE.

Le Crebis, centre de recherche fondé par le Forum et le CBCS, n'a pas de personnalité juridique distincte.

**CONSEIL BRUXELLOIS DE COORDINATION SOCIOPOLITIQUE
ORGANISME INTERSECTORIEL DE COORDINATION**

AGRÉÉ PAR LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE

RUE MERCELIS 27 - 1050 BRUXELLES

TEL. : +32 (0)2 511.89.59 - COURRIEL : INFO@CBCS.IRSINET.BE

RPM BRUXELLES : 0418480071

ONSS : 11 8097208

IBAN : BE50 0012 2417 0918

EDITEUR RESPONSABLE MICHEL ROLAND CBCS ASBL 27, RUE
MERCCELIS 1050 BRUXELLES

